

DOSSIER DE CANDIDATURE 2025-2026

**À retourner dûment complété avec les pièces demandées pour l'inscription,
de la page 1 à la page 12**

**Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
(DE JEPS)**

**Spécialité « Perfectionnement Sportif »
Mention « Activités Physiques et Sportives Adaptées »**

IDENTITÉ DU CANDIDAT

**Champ obligatoire*

Nom* :

Nom d'usage* :

Prénom(s) * :

Sexe* : Féminin ☐ Masculin ☐

Etes- vous en situation de handicap : Oui ☐ Non ☐

Souhaitez-vous être accompagné(e) pour compléter le dossier de candidature ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, veuillez contacter le Pôle Formation au 0596 38 38 01 ou 0696 01 19 95

Si oui, souhaitez-vous être accompagné dans votre parcours ? Oui ☐ Non ☐

Date et lieu de naissance* :

J	J	M	M	A	A	A	A

Nationalité* :

Permis B : Oui ☐ Non ☐

Si non, moyen de transport :

☎ Domicile : Professionnel :

☎ Portable* : Domicile : Bureau :

@* :

DOMICILIATION

Adresse* :
.....
.....

Code Postal* : Ville* :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

1- DIPLÔMES SCOLAIRES ET/OU UNIVERSITAIRES*

☐ BAC ☐ BTS ☐ Licence ☐ Master

Préciser la spécialité du diplôme le plus élevé :

Autres diplômes obtenus :

2- DIPLÔMES JEUNESSE & SPORTS ET/OU FÉDÉRAUX*

☐ Certificat Fédéral (préciser) :

☐ BPJEPS (préciser spécialité) :

☐ Autres :

Détails supplémentaires (si nécessaire) :

-
-

Comment avez-vous eu l'information de la mise en place de cette formation ?

☐ Réseaux sociaux ☐ Radio ☐ Télévision ☐ Mail ☐ WhatsApp

☐ Personne à personne ☐ Affiche ☐ Autres (Précisez)

Expériences dans l'animation et l'encadrement de public :

.....
.....
.....

Titres sportifs :

.....

.....

.....

.....

3- SPORTS PRATIQUÉS EN LOISIR ET/OU COMPÉTITION

Année	Intitulé du sport	Structure (s)	Niveau

4- VIE ACTIVE*

Avez-vous déjà exercé une activité professionnelle ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, remplir le tableau ci-dessous (les trois dernières années) :

Nature de votre emploi	Dates	Nom et adresse des employeurs	Salarié(e), CDD, CDI, bénévole, autres ...)

VOTRE STATUT

Êtes-vous inscrit comme demandeur d'emploi* ?

- A France Travail (ex. Pôle Emploi) ? Oui ☐ Non ☐
- Si oui, le numéro d'identifiant :
(à récupérer sur votre carte d'inscription)

Si vous êtes demandeur d'emploi la formation est financée par la Collectivité Territoriale de la Martinique et Indemnisée par le France Travail (ex. Pôle Emploi).

Si non, merci d'indiquer votre statut actuel* :

- ☐ Agent territorial / ☐ Chef d'entreprise / ☐ Travailleur indépendant / ☐ Étudiant
- ☐ Salarié (e) / ☐ Autre : Préciser :

Coordonnées :

ENTREPRISE/ TRAVAILLEUR INDÉPENDANT

Raison sociale :

N°SIRET :

Code APE :

Adresse de l'entreprise :

.....

.....

Déclaration INSEE :

Mail :

Tél :

COLLECTIVITÉ

Nom :

N° SIRET :

Lieu de travail (Résidence administrative) :

.....

Adresse :

.....

.....

Mail :

Tél :

Prise en charge du dossier de financement :

- Nom/Prénom du responsable :
- Fonction :
- Tél :
- Mail :

Financement(s) de votre formation ?

- ☐ Entreprise
- ☐ Financement propre
- ☐ Compte Personnel de Formation (CPF)
- ☐ Opérateur de compétences (OPCO)

Précisez le nom de l'OPCO :

☐ Autre, précisez :

Facturation

Nom de la structure destinataire de la facture :

Adresse :

Nom/Prénom du contact :

Tél :

Mail :

Quel sera votre mode de règlement ?

- ☐ Par Carte bancaire
- ☐ Par virement

(avec l'envoi par mail du récépissé de l'ordre de virement sur lequel est mentionné le numéro de facture à : dir.formation@ims.mq)

☐ Effectué par un Opérateur de compétences (OPCO) :

Nom de l'organisme :

Contact :

Adresse :

.....

CP/Ville :

Tél :

Mail :

5- VOTRE PROJET PROFESSIONNEL *

Décrivez votre projet professionnel en quelques lignes :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles sont vos motivations pour suivre cette formation ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné(e),

Docteur en :

☐ Médecine Générale ☐ Médecine du Sport ☐ Autre Spécialité :

Demeurant :

Atteste avoir pris connaissance du contenu des exigences préalables à l'entrée en formation ainsi que des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire au Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DE JEPS) Spécialité « Perfectionnement Sportif » Mention « Activités Physiques et Sportives Adaptées », ci-dessous mentionnés,

Certifie avoir examiné ce jour, M/Mme (*entourer la mention correspondante*).....

Né(e) le :/...../.....

Demeurant :

Candidat(e) à ce diplôme, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre-indication médicale apparente :

- À l'accomplissement des « Activités Physiques et Sportives Adaptées »

Certificat remis en mains propres à l'intéressé(e) pour servir et valoir ce que de droit

Fait à, le

Cachet du médecin

Signature du médecin



INFORMATIONS AU MEDECIN :

A - Activités pratiquées au cours de la formation :

Le(la) candidat(e) à la mention « activités physiques et sportives adaptées » du diplôme d'état, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « perfectionnement sportif » est amené à :

- Encadrer des activités d'enseignement ou d'entraînement d'activités physiques et sportives adaptées en fonction des besoins singuliers des personnes ayant une déficience intellectuelle et/ou en souffrance psychique et de leurs problématiques cognitives, psycho-affectives, motrices, sensorielles ;
- Encadrer des activités physiques et sportives adaptées en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même, en préservant l'intégrité physique et psychique de chaque pratiquant.

A ce titre, il doit être en capacité :

- Conduire une démarche de perfectionnement sportif en activités physiques et sportives adaptées ;
- Encadrer des activités physiques et sportives adaptées en sécurité.

B- Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap :

La réglementation du diplôme prévoit que le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap.

Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente, le (la) candidat(e) vers le dispositif mentionné ci-dessus.

ATTESTATION DE RÉUSSITE

Tous les champs de cette attestation doivent être remplis pour la rendre recevable

Attestation de réussite d'un parcours de cinquante mètres en nage libre, avec départ plongé et récupération, lors des derniers vingt-cinq mètres, d'un objet immergé à deux mètres de profondeur en vue de l'entrée en formation au Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, Spécialité « Perfectionnement Sportif » - Mention « Activités Physiques et Sportives Adaptées ».

Je soussigné(e), Nom....., Prénom.....

Intitulé du Diplôme

Diplôme n°

Carte professionnelle n°Date de fin de validité :

Délivrée par le service :

Certifie que M. /Mme....., né(e) le....., à

Domicilié(e)

CP + Ville :

A effectué sans aide et sans matériel le test ci-dessous :

« Parcours de cinquante mètres en nage libre, avec départ plongé et récupération, lors des derniers vingt-cinq mètres, d'un objet immergé à deux mètres de profondeur ».

Date de la réalisation :/...../.....

Lieu de la réalisation :

Signature du certificateur

Signature du titulaire

« Fait pour servir et faire valoir ce que de droit. »

Conformément à l'article 10 de l'arrêté du 14 octobre 2022 (NOR : SPOV2229803A), ces dispositions s'appliquent aux sessions de formation ouvertes à compter du 1er février 2023.

ATTESTATION D'ENCADREMENT

Tous les champs de cette attestation doivent être remplis pour la rendre recevable

Justificatif d'une expérience d'encadrement **d'une année minimum auprès de personnes ayant une déficience intellectuelle ou en souffrance psychique**, en vue de l'entrée en formation au Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, Spécialité « Perfectionnement sportif » Mention « Activités Physiques et Sportives Adaptées »

Je soussigné(e), Nom.....Prénom

- Organisme / Entreprise :
- Adresse postale :
- Fonction :
- Tél :
- Mail :

Certifie que M. /Mme....., né(e) le....., à

Domicilié(e)

CP + Ville :

Justifie d'une expérience d'encadrement d'une **année minimum auprès de personnes ayant une déficience intellectuelle ou en souffrance psychique**.

Du/...../..... au/...../.....

En qualité de :

À le,

Signature et cachet du certificateur

Signature du titulaire

« Fait pour servir et faire valoir ce que de droit. »

Conformément à l'article 10 de l'arrêté du 14 octobre 2022 (NOR : SPOV2229803A), ces dispositions s'appliquent aux sessions de formation ouvertes à compter du 1er février 2023.

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

- ☐ Photocopie du diplôme de l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) ou « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) (*En cours de validité ou son équivalent en cours de validité, ou assorti de la mise à jour de la formation continue*) ;
- ☐ Photocopie du certificat individuel de participation à la « Journée Défense et Citoyenneté » (JDC) anciennement appelée « Journée d'Appel de Préparation à la Défense » (JAPD) pour les candidats de nationalité française de 18 à 25 ans
- ☐ Le certificat médical original en [Annexe 1](#) (cachet + signature du médecin), qui devra être daté de moins d'un an avant l'entrée en formation (*il est impératif d'utiliser le certificat en Annexe 1, aucun autre document ne sera accepté*) ;
- ☐ Une attestation de réussite au parcours aquatique en [Annexe 2](#), délivrée par une personne titulaire d'un diplôme conférant le titre de maître-nageur sauveteur. (*Parcours de cinquante mètres en nage libre, avec départ plongé et récupération, lors des derniers vingt-cinq mètres, d'un objet immergé à deux mètres de profondeur*) ;
- ☐ Une attestation (s) d'encadrement en [Annexe 3](#), délivrée (s) par le (s) responsable (s) de la structure dans laquelle ou lesquelles s'est déroulée l'expérience d'encadrement d'une année minimum auprès de personnes ayant une déficience intellectuelle ou en souffrance psychique ;
- ☐ Extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) de moins de 6 mois (*demande en ligne : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr>*) ;
- ☐ Reconnaissance du Travailleur Handicapé (RQTH), le cas échéant ;
- ☐ Photocopies des diplômes obtenus (scolaire, universitaire, professionnel, fédéral) ; La ou les attestations justifiant de l'allègement de certaines épreuves ;
- ☐ Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ou Photocopie de la carte de séjour (ou son récépissé) pour les candidats de nationalité étrangère **en cours de validité** ;
- ☐ Une attestation d'assurance en **Responsabilité Civile** en cours de validité, mentionnant votre nom et prénom couvrant vos dommages durant les épreuves et la formation ;
- ☐ Curriculum Vitae (précisez, le cas échéant, votre niveau de pratique sportive) ;
- ☐ 1 photo d'identité avec le nom, prénom et formation au dos.
 - **Uniquement pour les DE :**
- ☐ Avis de situation de France Travail datant de moins de 3 mois.
 - **Uniquement pour les sportifs de haut niveau :**
- ☐ Photocopies de vos attestations de sportif de haut niveau.

Documents à conserver

Information importante sur les conditions d'honorabilité permettant l'exercice professionnel notamment au cours de l'alternance :

- Nul ne peut enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants à titre rémunéré ou bénévole s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour l'un des délits inscrits à l'article L.212-9 du code du sport.
- Nul ne peut enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive auprès de mineurs s'il fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction ou de suspension de participer à la direction et à l'encadrement en centre de vacances, de loisirs ou de groupements de jeunesse.
- Nul ne peut exercer une fonction à quelque titre que ce soit dans les établissements, services ou lieux de vie et d'accueil régis par le Code de l'action sociale et des familles (ex : accueil collectifs de mineurs) s'il a été condamné définitivement pour crime ou à une peine d'au moins deux mois d'emprisonnement sans sursis pour certains délits. Les candidats dans une de ces situations ne pourront obtenir leur carte professionnelle et continuer leur cursus de formation.

MODALITÉS DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES PRÉLABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION

Prérequis pour l'inscription

- Niveau BAC exigé ;
- Projet professionnel axé sur l'encadrement des « Activités Physiques Adaptées » ;
- Titulaire du PSE 1 ou PSE 2 ou de son équivalent en cours de validité ;
- Certificat médical de non-contre-indication de la pratique des « Activités Physiques Adaptées » ;
- Justifier d'une expérience d'encadrement d'une année minimum auprès de personnes ayant une déficience intellectuelle ou en souffrance psychique.
- Réaliser un parcours de cinquante mètres en nage libre, avec départ plongé et récupération, lors des derniers vingt-cinq mètres, d'un objet immergé à deux mètres de profondeur.

✓ Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen de la production :

- D'attestation (s) d'encadrement délivrée (s) par le (s) responsable (s) de la structure dans laquelle ou lesquelles s'est déroulée l'expérience ;
- D'une attestation de réussite au parcours aquatique susmentionné, délivrée par une personne titulaire d'un diplôme conférant le titre de maître-nageur sauveteur.

ÉQUIVALENCE POUR L'ENTRÉE EN FORMATION

Toute demande doit être justifiée en apportant les éléments nécessaires
(Photocopies des diplômes)

ANNEXE III

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DISPENSES DES EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION (EPEF) ET DES EXIGENCES PRÉALABLES À LA MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE (EPMSF) AINSI QUE DES ÉQUIVALENCES D'UNITÉ CAPITALISABLE (UC) AVEC LE DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPÉCIALITÉ " PERFECTIONNEMENT SPORTIF " MENTION " ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES ADAPTÉES "

La personne titulaire de l'une des certifications mentionnées dans le tableau figurant ci-après est dispensée des exigences préalables à l'entrée en formation et/ ou de la vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle et/ ou obtient les unités capitalisables (UC) correspondantes du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité " performance sportive " mention " activités physiques et sportives adaptées " suivantes :

	EPEF (*) visées à l'article 3	EPMSF (*) visées à l'article 4	UC 1	UC 2	UC 3	UC 4
BEES (*) 1er degré " encadrement des activités physiques et sportives adaptées pour les personnes handicapées mentales "	X					
BEES (*) 1er degré " encadrement des activités physiques et sportives adaptées pour les personnes handicapées mentales et justifier d'une expérience d'encadrement de deux années minimum au cours des cinq dernières années "	X	X				X
BEES (*) 1er degré " activités physiques et sportives adaptées "	X					
BEES (*) 1er degré " activités physiques et sportives adaptées " et justifier d'une expérience d'encadrement de deux années minimum au cours des cinq dernières années	X	X				X
CQP (*) " moniteur en sport adapté "	X					
CQP (*) " moniteur en sport adapté " et justifier d'une expérience d'encadrement de deux années minimum au cours des cinq dernières années	X	X				X

(*) EPEF : exigences préalables à l'entrée en formation.

(*) EPMSF : exigences préalables à la mise en situation professionnelle.

(*) BEES : brevet d'Etat d'éducateur sportif

(*) CQP : certificat de qualification professionnelle.

CONTACTS IMS

Le dossier complet est à retourner au Pôle Formation de l'IMS par mail en un seul PDF, ou directement sur place.

**Quartier Mangot Vulcin – Route du Vert-Pré
97232 LE LAMENTIN**

Accueil

☎ 0596 38 38 00

Pôle formation :

- DHELIN Marie-Christine ☎ 0596 38 38 08 / 0696 60 41 09
- SERAPHIN Tatiana ☎ 0596 38 38 12 / 0696 81 18 62

Mail : dir.formation@ims.mq

Aucun dossier incomplet ne sera accepté

Pour connaître la date limite de remise des dossiers de candidature, veuillez nous contacter par mail ou téléphone.

La réception des dossiers de candidature aura lieu :

Les lundis, mardis et jeudi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00

Les Mercredis et vendredi de 9h00 à 13h00

L'accessibilité des personnes en situation de handicap à l'IMS

Tous les espaces identifiés à l'IMS permettent d'effectuer des manœuvres de contournement. De larges couloirs permettent à deux personnes de se croiser, quelle que soit leur situation.

Des places de stationnement adaptées et matérialisées sont disponibles au sein des 3 parkings de l'IMS :

- 4 à l'entrée du bâtiment Administratif
- 1 en face du bâtiment Restauration
- 2 en face de l'espace de Crossfit

L'accueil du public en situation de handicap est assuré par Madge SALOMON et Olivia PIERRE-EMILE, référents handicap. Elles se chargent de recueillir des précisions sur la nature du handicap et sur les moyens à mettre en œuvre pour rendre leur séjour dans le centre le plus confortable possible.

Pour toute demande d'information complémentaire liée à votre prise en charge, vous êtes invités à vous rapprocher de nos services.

Moyens de transport pour accéder à l'IMS

- Bus ligne 421 du réseau Mozaïk
Arrêt « Mangot Vulcin » en face de l'IMS
- Bus ligne 404 du réseau Mozaïk
Arrêt « Mangot Vulcin » en face de l'IMS